

N°14

dimanche 07 avril 2016

5ème dimanche du carême dans l'année C:

FEMME PECHERESSE

« ...Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pêche plus... » St Jean (8,1-11)

Autres lectures : Isaïe (43,16-21); Psaume 125; Philippiens (3,8-14)

Jésus, pour sauver les hommes se plonge totalement dans la réalité humaine : dimanche passé, il nous a montré comment les deux fils de la parabole du père miséricordieux avaient un chemin à accomplir pour découvrir qui était vraiment leur père. Ce dernier n'était qu'animé par son amour envers eux, capable d'oublier toutes leurs imperfections. Jésus, fils parfait, avait parfaitement saisi le comportement erroné de ces deux fils: sa parabole nous l'avait bien indiqué.



Les scribes et les pharisiens
lui amenèrent une femme.
JEAN 8, 3

Ce dimanche, Jean l'évangéliste nous fait découvrir comment Jésus, vrai fils du Père réagit lorsqu'il se trouve ici devant la femme pécheresse : il est en présence de scribes et pharisiens qui voudraient l'obliger à condamner comme eux cette femme surprise qui avait péché gravement, péché qui, selon la loi de Moïse, devait entraîner une lapidation de la coupable. Jésus se tait et, nous raconte st Jean: « Mais Jésus s'était baissé et, du doigt, il écrivait sur la terre ». Et devant le questionnement renouvelé des accusateurs, il leur dit: « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre ». Sa remarque les oblige à s'en aller, de quitter la scène, car tous, ils sont pécheurs !

Et Jésus de révéler à la pécheresse (alors qu'il n'est pas pécheur, lui et qu'il pourrait donc la condamner) « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais, ne pêche plus ». La loi ? Comme la sable, il faut la mettre au service de l'homme, mais il y a plus que la loi de Moïse !

Jésus, fils de Dieu ne veut condamner personne ! Il est sans péché, mais n'est pas venu pour condamner cette pécheresse! A Pâques, que nous allons

célébrer bientôt, sur la croix, il manifestera sa réaction face aux pécheurs en priant ainsi son Père : « Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font ».

C'est cet amour inconditionnel de Jésus que nous célébrons durant la Semaine Sainte. Chrétien redécouvrons durant cette semaine pascale cette chose incroyable: le Seigneur s'est incarné pour nous révéler qu'il s'est fait homme pour sauver tous les hommes, ses frères, même les pécheurs. Il ne condamne personne. Découvrons qu'il nous sauve, pécheurs que nous sommes: écoutons-le nous dire, à nous aussi : « *Moi aussi, je ne te condamne pas. Va et désormais, ne pèche plus* » !



Abbé Jean Franken

HORAIRES DES CELEBRATIONS

- **BASSÉE** : dimanche 7 avril, à 9h30, **MESSE**.

- **CENTRE** : dimanche 7 avril, à 11h00, **ADAL**.

(Le troisième jeudi du mois, à 15h30, une messe est dite pour les personnes âgées, au Home des Oiseaux).

CALENDRIER

Pour nous chrétiens, **PÂQUES** est le sommet de notre foi chrétienne. Chaque baptisé se doit de bien fêter la semaine, que nous appelons **SEMAINE SAINTE**, qui comporte les 4 grandes célébrations liturgiques. En voici les détails :

- **Le samedi 13 avril**, à HUBES, à 17h30, **BÉNÉDICTION DES RAMEAUX**.

- **Le dimanche 14 avril**, à LA BASSÉE, à 9h30, **BÉNÉDICTION DES RAMEAUX, PROCESSION et MESSE**.

- **Le dimanche 14 avril**, au **CENTRE**, à 11h00, **DIMANCHE DES RAMEAUX : BÉNÉDICTION DES RAMEAUX SUIVIE DE LA PROCESSION et MESSE DE LA PASSION**, qui inaugure les fêtes pascales :

- **Le jeudi saint**, le 18 avril : **MESSE** en mémoire de la **CÈNE DU SEIGNEUR**. *(Cette célébration sera faite pour toute l'Unité Pastorale de Jumet, dans un endroit encore à déterminer).*

- **Le vendredi saint**, le 19 avril : **CÉLÉBRATION DE LA PASSION DU SEIGNEUR** *(Cette célébration sera faite pour toute l'Unité Pastorale de Jumet, dans un*

endroit encore à déterminer).

Ce même jour, à ROUX, au Centre, à 15h00, Célébration d'un chemin de croix.

Le samedi 20 avril, pour toute l'Unité, à 20h30, **VEILLÉE PASCALE**, à l'église de Jumet-Gohyssart.

- **PÂQUES** : Le dimanche 21 avril.

VIE PAROISSIALE

FUNÉRAILLES : Ce mercredi 3 avril à 9h30, à l'église, nous avons célébré les adieux chrétiens de **GINGILLINO Jeanine**. Elle était veuve de Mario VENDRAMIN et habitait rue des Alliés à Roux. Elle était âgée de 73 ans.

- Le samedi 27 avril dîner de printemps de l'amicale chrétienne des pensionnés de Roux-centre.

- Le dimanche 28 avril, à l'église, 16h 30, CONCERT D'ORGUE.



CENTRE : C'est le samedi 27 avril que l'Amicale chrétienne des pensionnés de Roux-centre organise pour ses membres son traditionnel dîner de printemps, au Cercle St Michel, à partir de 11h 30. PAF 10 euros pour les membres inscrits, et 20 € pour les autres; *Repas assuré par Mr Folie et son équipe. Menu de ce dîner: :apéritif– pain de viande façon grand-mère, carottes fondantes-fèves des maris– purée de pommes de terre. Dessert éclair au chocolat. Vin, eaux, café compris.. L'animation musicale sera assurée pendant le dîner (Antonio Ciero).* - Le prochain après-midi récréatif est prévu pour le 23 mai.

BASSÉE : VIE FÉMININE : Il n'y aura pas de réunion au Foyer de 13h30 à 15h30, le lundi 8 avril et le lundi 15 avril car c'est le congé de « PÂQUES ». A bientôt pour notre rencontre habituelle.

ENTRAIDE ET FRATERNITÉ

ERRATA : Le bénéfice de la soirée n'a pas été de 1100 euros, indiqués par erreur dans PR n° 13. En fait, il a été de 260 euros.

BONNE LECTURE

Commentaire d' Entraide et Fraternité à propos des lectures de la Bible lues à la messe de ce dimanche: VERS L'AVANT



Pour la femme surprise en adultère, tout est terminé. Elle est condamnée. Par la Loi et donc par Dieu. Par ses accusateurs. Et aussi par elle-même. Les faits sont là. Pas de contestation possible. Pas de circonstances

atténuantes. Plus d'avenir. C'est fini.

Et c'est précisément l'avenir que Jésus lui ouvre. Comme il l'a fait pour Paul : « oubliant ce qui est en arrière et lancé vers l'avant ». Comme Dieu l'a fait pour son peuple captif : « Ne songez plus au passé, voici que je fais un monde nouveau ».

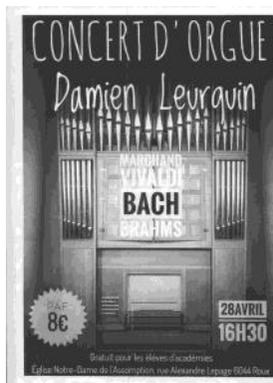
Comme il le fait pour nous, pour notre monde : « Il n'y a aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus Christ » (RM 8, 1). Cela ne signifie pas que les autres soient condamnés. Mais, en Jésus Christ, notre regard sur tout humain et sur l'humanité ne peut être un regard qui condamne à jamais, un regard qui tue.

Pourtant, que de montagnes impossibles à soulever dans chacune de nos vies et dans celle de notre monde. Et c'est là même où les puissances de mort semblent toutes-puissantes que Jésus nous adresse les mêmes paroles qu'à cette femme : Va, je ne te condamne pas. Le mal, la haine, le péché ne sont pas les derniers mots de l'aventure humaine. En aimant en actes et en vérité, tu peux ouvrir les chemins d'un monde nouveau.

INTENTIONS

De même que Jésus n'a pas condamné la femme adultère et l'a invitée à aller de l'avant, prions pour :

- « que les dirigeants et les peuples s'efforcent de construire avec les autres un monde nouveau et juste plutôt que de chercher à condamner les autres ;
- « que notre église veille à accueillir les femmes, les hommes et les jeunes dans leurs cheminements rendus souvent très difficiles ;
- « que notre communauté promeuve l'ouverture entre ses membres et vis-à-vis de celles et ceux dont elle partage les vies, les difficultés et les rêves.



Ed. resp. : Abbé Jean FRANKEN., tél. : 071/ 45.15.22- C.C.P. : Be39 7775 9593 3219
adresse : « LE PETIT ROVIEN », rue de l'Abbaye de Liessies, 1, 6044- ROUX- Prix de l'abonnement pour un an : 11 euros.